

Nombre de syndics en exercice	: 12 + 4
Nombre de présents ou représentés	: 10
Pour	: 10
Contre	:
Abstention	:/

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT

Séance du 21 avril 2026

L'an deux mille vingt-six le 21 avril à dix heures trente, le Syndicat du Canal de Ventavon St-Tropez est assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la vice-présidence de M. René Isnard.

Etaient présents : Christian Gallo, René Isnard, Daniel Robert, Christian Troja, Joël Christophe, Michel Costanzo, Jérôme Samuel, Bernard Nal

Etaient absents : Christian Garcin, Nicolas Richier

Étaient excusés et représentés : Jean Noel Nal (Pouvoir donné à Bernard Nal), Rémy Lieutier (Pouvoir donné à Daniel Robert)

Assistaient sans voix délibérante à la réunion : Vincent de TRUCHIS (Directeur), Richard CHAIX (Responsable Administratif et Financier)

Secrétaire de séance : Daniel Robert

Objet : Proposition de remplacement des cellules, armoires de puissance et armoire de courant faible sur la station des Empeygnées.

Monsieur le Président informe le syndicat que les armoires électriques de cette station n'ont pas été remplacées depuis les années 1970. La vétusté de ces installations pourrait, en cas de panne sérieuse, mettre la station à l'arrêt et générer un préjudice important pour l'irrigation.

Le Directeur estime que le projet, sans qu'il ait été produit de devis, pourrait être estimé entre 230 000 € et 350 000 € HT.

Une demande de subvention au Département des Hautes-Alpes sera effectuée avec un PRO à produire par l'ASA.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le syndicat à l'unanimité des membres présents et représentés, donne :

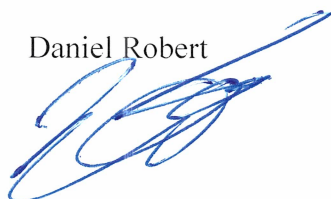
- Un avis favorable pour faire élaborer par les agents de Gap et Ventavon St Tropez un projet pour solliciter une subvention auprès du département des Hautes Alpes puis poursuivre jusqu'au dépôt d'un appel d'offres.
- De donner tout pouvoir à son Président pour signer les pièces nécessaires.

Ainsi fait et délibéré au Poët, les jour, mois et an que dessus.

Une feuille d'émargement signée des membres présents est annexée au registre des délibérations.

Le Secrétaire de séance

Daniel Robert



Certifiée et rendue exécutoire,
Le Président,

Christian Gallo

Commission Syndicale du 21 avril 2026

